



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 11314

Numéro SIREN : 452 222 623

Nom ou dénomination : A+ LE CENTRE AUSTRALIEN POUR L'EDUCATION ET LA CULTURE

Ce dépôt a été enregistré le 24/01/2017 sous le numéro de dépôt 7587



20170075872016

DATE DEPOT : 24/01/2017

N° DE DEPOT : 7587

N° GESTION : 2010B11314

N° SIREN : 452222623

DENOMINATION : A+ LE CENTRE AUSTRALIEN POUR L'EDUCATION ET LA CULTURE

ADRESSE : 23 rue d'Antin 75002 Paris

MILLESIME : 2016

A+ LE CENTRE AUSTRALIEN POUR L'EDUCATION ET LA CULTURE

SARL au capital de 1 500 euros

Siège social : 23, rue d'Antin

75002 PARIS

452 222 623 RCS PARIS

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

30 JAN. 2017

Sous le N° :

7587

RAPPORT DE LA GERANCE

Sur les opérations de l'exercice clos le 30/06/2016

Madame, Monsieur et chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30/06/2016 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à la somme de 127 056 euros, alors que pour l'exercice précédent il était de 141 561 euros, soit une diminution de 10.24%.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 12 807.06 euros, soit 10.08% du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 127 073 euros contre 142 011 euros pour l'exercice précédent soit une diminution de 10.52%.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 114 266 euros contre 114 135 euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 0.11%.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 79 162 euros et représentent 62.30% du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 8.20% par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 0 euros.
- Le résultat courant avant impôt et charges et produits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 15 301 euros soit 12.04% du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à court terme de la société (valeurs réalisables et disponibles – dettes à court terme) :

Exercice précédent 65 654 - 16 149 = 49 505

J.L. M.O. AP

Exercice en cours 63 470 - 21 159 = 42 311

Soit une diminution de 7 194 euros.

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 12 807.06 euros

- en dividendes : 12 807.06 euros

Nous vous proposons une distribution de dividendes pour 6 192.94 euros pris sur le report à nouveau :

A l'issue des l'opérations, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social :	1 500,00 euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 839,67 euros
- Réserve légale	150,00 euros
- Autres réserves	7,27 euros
- Report à nouveau	16 352.01 euros

Situation nette : 24 848.95 euros

4/ INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposés, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE



S.C. M.O. AP

A+ LE CENTRE AUSTRALIEN POUR L'EDUCATION ET LA CULTURE

SARL au capital de 1 500 euros

Siège social : 23, rue d'Antin

75002 PARIS

452 222 623 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 11 aout 2016

L'an deux mil seize

Le onze aout

A dix heures,

Les associés de la société A+LE CENTRE AUSTRALIEN POUR L'EDUCATION ET LA CULTURE se sont réunis au siège social sur convocation du gérant conformément aux dispositions légales et statutaires.

Sont présents :

- Monsieur Mark OREMLAND

Propriétaire de 135 parts

135 parts

- Mademoiselle Aude PELAMOURGUES

Propriétaire de 15 parts

15 parts

Total des parts représentées ou présentes

150 parts

Le capital social

150 parts

Monsieur Jean LEFEVRE, en sa qualité de gérant, préside l'assemblée. Elle fait constater que les associés présents détiennent ensemble la totalité des parts composant le capital social.

Le président constate, en conséquence, que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Puis elle rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Lecture et rapport de gérance sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2016.
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016.
- Quitus à la gérance.
- Affectation du résultat.
- Distribution de dividendes
- Approbation des opérations visées à l'article L.223-19 du code du commerce.
- Questions diverses

Puis elle rappelle que le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice susmentionné, le compte de résultat, l'annexe et le bilan ainsi que les inventaires et le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés au siège social pendant un délai de quinze jours francs précédant l'Assemblée.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et du rapport de gestion.

J. L. M. O. A. P.

Cette lecture terminée, le président ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 30 juin 2016, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne à Monsieur Jean LEFEVRE quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2016 faisant apparaître un bénéfice de 12 807.06 euros décide de l'affecter comme suit:

Distribution de dividendes..... 12 807.06

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, statuant sur une distribution de dividendes exceptionnelle pris sur le report à nouveau, décide de distribuer 6 192.94 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

En application de l'article L.223-19 du code du commerce lecture est donnée aux associés du rapport de la gérance sur les conventions autorisées.

La collectivité des associés statue sur le rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés ayant le droit de vote.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne pouvoir au porteur du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

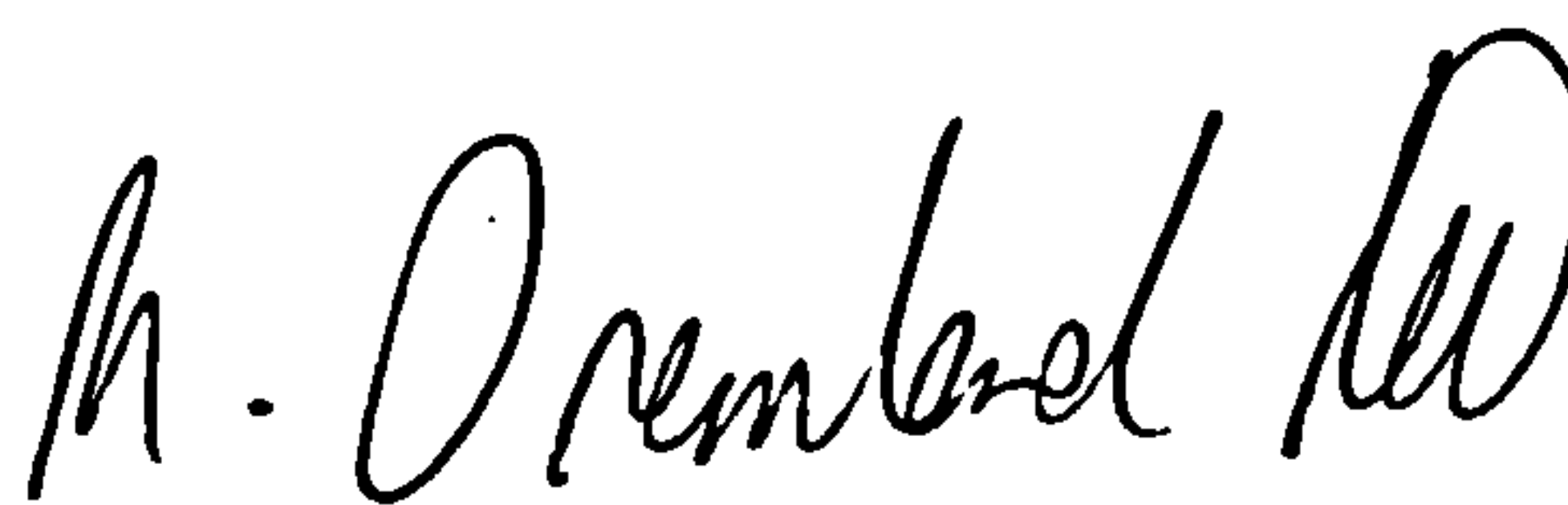
Le gérant

Monsieur Jean LEFEVRE

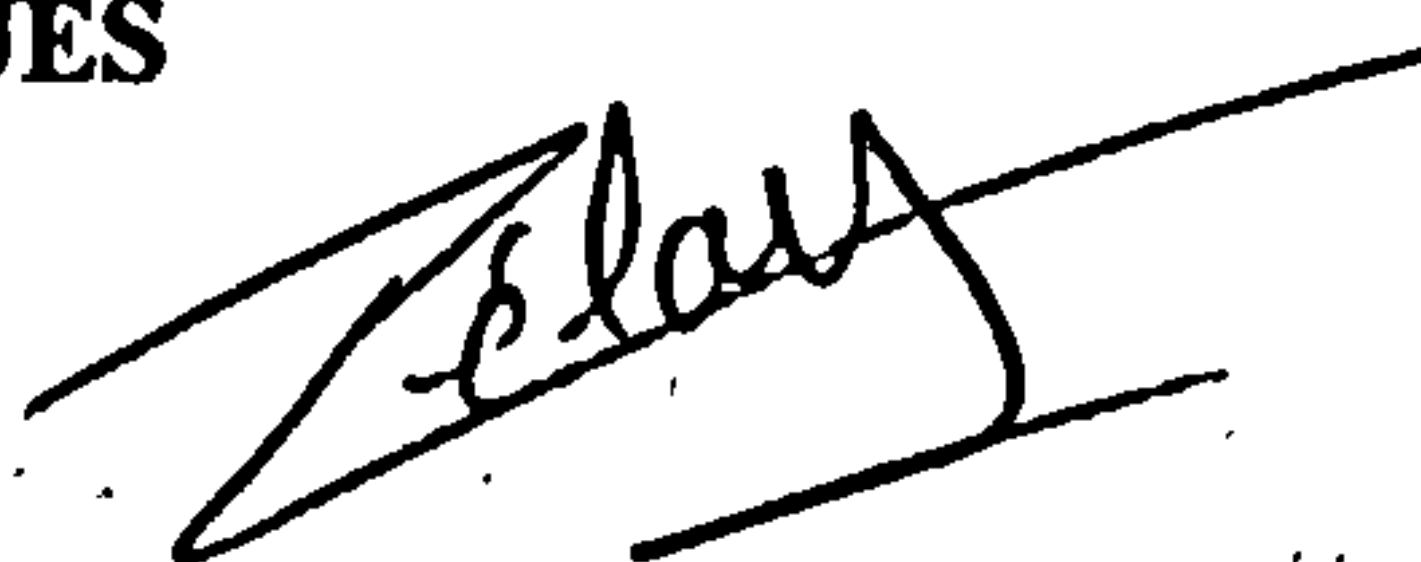


Les associés

Monsieur Mark OREMLAND



Mademoiselle Aude PELAMOURGUES



J.L. M.O.

AP

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du Code général des impôts)

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise <u>SARL A+ CAPEC</u>				Néant ☐		
Adresse de l'entreprise <u>23 rue d'Antin 75002 PARIS</u>						
Numéro SIRET* <u>4 5 2 2 2 2 6 2 3 0 0 0 3 8</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>12</u>				Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
				Exercice N clos le <u>30/06/2016</u>		
ACTIF						
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012	
		Autres*	014	1 708	016	1 708
	Immobilisations corporelles*		028	2 031	030	2 031
	Immobilisations financières* (1)		040	1 537	042	1 537
	Total I (5)		044	5 277	048	3 739
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	12 632	070	12 632
		Autres* (3)	072	4 863	074	4 863
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	45 577	086	45 577
	Charges constatées d'avance *		092	396	094	396
	Total II		096	63 470	098	63 470
	Total général (I + II)		110	68 747	112	3 739
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	1 500	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	150	
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)			131	6 846	
	Report à nouveau			134	22 544	
	Résultat de l'exercice			136	12 807	
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	43 848	
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	2 834	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)			169	18 324	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176	21 158		
Total général (I + II + III)			180	65 007		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

(2)

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A+ CAPEC

Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
30/06/2016

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209		210	
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		services*		217	122 822	218	127 056
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*					224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	17
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	127 073
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stock (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*					240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242	31 703
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	108		244	853
	Rémunérations du personnel*					250	61 191
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	17 971
	Dotations aux amortissements*					254	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	53
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					
Total des charges d'exploitation (II)						264	111 772
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	15 301
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280	
	Produits exceptionnels				(IV)	290	
	Charges financières				(V)	294	
	Charges exceptionnelles				(VI)	300	745
	Impôts sur les bénéfices*				(VII)	306	1 749
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	12 807
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	12 807	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	1 749		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cta d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	745
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. octies A)	989	Zones de revitalisation rurales (44. quindies)	138	
	Divers* dont ZFA (44. quinquies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	
			Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	11 663	354
				Déficit col. 2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables :*		dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	11 663	372
				Déficit col. 2			

SARL A+ CAPEC
23 rue d'Antin
75002 PARIS

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

**ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
DE L'EXERCICE (en liste)**

(lignes 1 à 2)
N° 2033-B

SARL A+ CAPEC
23 rue d'Antin

75002 PARIS

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

[illegible]

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A+ CAPEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2016, dont le total est de 65 008 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 807 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 1 an

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 3 638 EURO a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

 Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 708			1 708
Immobilisations corporelles	2 032			2 032
Immobilisations financières	1 538			1 538
Total	5 277			5 277
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	1 708			1 708
Immobilisations corporelles	2 032			2 032
Immobilisations financières				
Total	3 740			3 740
ACTIF NET	1 538			1 538

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 431 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 538		1 538
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 633	12 633	
Autres	4 864	4 864	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	397	397	
Total	19 431	17 893	1 538
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	12 633
Divers - produits à recevoir	1 240
Total	13 873

Notes sur le bilan

Dettes

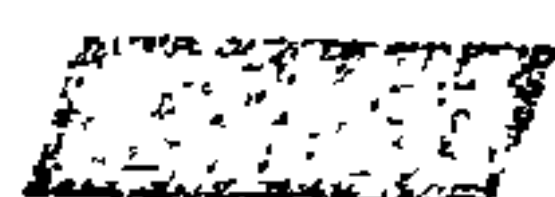
Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 159 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 834	2 834		
Dettes fiscales et sociales	18 324	18 324		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	21 159	21 159		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	1 560
Personnel congés à payer	6 101
Charges à payer org. sociaux	2 836
Total	10 497

**Autres informations****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.